



fem FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

GEF/C.49/02
1^{er} octobre 2015

49^e réunion du Conseil du FEM
20 – 22 octobre 2015
Washington

Point 03 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Point 01 de l'ordre du jour **Ouverture de la réunion**
(Travaux dirigés par la DG)

1. Naoko Ishii, directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial, ouvrira la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour **Élection d'un président de séance**
(Travaux dirigés par la DG)

2. Conformément au paragraphe 18 de l'Instrument, le Conseil élit un président parmi ses membres. Le paragraphe 18 stipule que ce poste est occupé d'une réunion à une autre en alternance entre des membres de pays développés et des membres de pays en développement. M. Leander Treppel représentant le groupe de pays comprenant l'Autriche, la Belgique, la Hongrie, le Luxembourg, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie, a présidé la dernière réunion.
3. Conformément au paragraphe 18 de l'Instrument, le président de séance dirige les délibérations du Conseil pendant l'examen des points de l'ordre du jour suivants : 03 « Adoption de l'ordre du jour », 04 « Relations avec les instances des Conventions et autres institutions internationales », 05 « Rapport de la présidence du Groupe consultatif pour la science et la technologie », 07 « Rapport semestriel d'évaluation d'octobre 2015 et réponse de la direction », 08 « Outils de gestion des connaissances et auto-évaluation », 09 « Évaluation de l'impact sur la biodiversité », 11 « Rapport de suivi annuel de l'exercice 15 : Partie I », et 14 « Rapport du Comité de sélection et d'évaluation ».
4. Le président de séance et la DG dirigent conjointement les délibérations du Conseil pendant l'examen des points 13 « Questions diverses » et 15 « Compte rendu conjoint des présidents » de l'ordre du jour.
5. La directrice générale et présidente du Fonds dirige les délibérations du Conseil pendant l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour.

Point 3 de l'ordre du jour **Adoption de l'ordre du jour**
(Travaux dirigés par le président de séance)

6. Un *Ordre du jour provisoire* pour examen par le Conseil fait l'objet du document GEF/C.49/01/Rev.01.

7. *Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour de la réunion.*

Point 04 de l'ordre du jour

Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales

(Travaux dirigés par le président de séance)

8. Richard Kinley des instances de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) prendra la parole devant le Conseil au sujet notamment des préparatifs de la COP21.
9. Le document GEF/C.49/06, intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*, informe le Conseil des activités menées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le cadre des conventions internationales sur l'environnement suivantes : la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (la Convention de Stockholm), le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (le Protocole de Montréal), et la Convention de Minamata sur le mercure. Ce document fournit également des informations sur les relations entre le Secrétariat du FEM et les instances d'autres conventions internationales et d'autres institutions et forums.
10. *Projet de décision : Ayant examiné le document GEF/C.48/06, intitulé « Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales », le Conseil se félicite du rapport et charge le réseau du FEM de poursuivre la collaboration avec les pays bénéficiaires pour traduire les directives reçues et les priorités nationales dans la programmation et les activités de l'institution.*

Point 05 de l'ordre du jour

Rapport de la présidence du Groupe consultatif pour la science et la technologie

(Travaux dirigés par le président de séance)

11. La présidente du Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP) sera invitée à prendre la parole pour présenter les travaux de son Groupe. La version écrite du rapport de la présidente fait l'objet du document présenté sous la cote GEF/STAP/C.49/Inf.01 et intitulé *Report of the Chairperson of the Scientific and Technical Advisory Panel*. Les membres du Conseil auront ensuite la possibilité de donner

leur avis sur le rapport, de poser des questions à la présidente et de fournir les directives voulues au STAP.

Point 06 de l'ordre du jour **Orientations futures concernant l'accréditation**
(Travaux dirigés par la DG)

12. Le document GEF/ME/C.49/01, intitulé *Orientations futures concernant l'accréditation*, fournit des évaluations initiales des incidences potentielles sur quatre aspects cruciaux liés à l'accréditation des Agences du FEM, à savoir la couverture, la concurrence, la collaboration et l'efficacité.
13. *Projet de décision : Ayant examiné le document GEF/C.49/04, intitulé Orientations futures concernant l'accréditation, le Conseil se déclare satisfait de l'exposé des orientations futures possibles de l'accréditation des Agences. Le Conseil invite le Secrétariat à procéder à des analyses complémentaires sur les questions fondamentales mises en évidence dans le document, et à lui faire le point sur la question à sa réunion du printemps 2016. Le Conseil invite en outre le Bureau indépendant de l'évaluation à tenir compte du processus expérimental d'accréditation dans l'examen de l'état du réseau du FEM qu'il entend entreprendre au titre du Sixième bilan global du FEM.*

Point 07 de l'ordre du jour **Rapport semestriel d'évaluation d'octobre 2015 et réponse de la direction**
(Travaux dirigés par le président de séance – session consacrée au Bureau indépendant de l'évaluation du FEM)

14. Le document GEF/ME/C.49/01, intitulé *Semi-Annual Evaluation Report of the GEF Independent Evaluation Office: Octobre 2015*, présente les conclusions et les recommandations de l'évaluation conjointe de l'impact de l'aide du FEM aux aires protégées et paysages environnants. Ce rapport comporte également les principales conclusions de l'examen du portefeuille de projets du Maroc, l'évaluation des besoins en matière de gestion des connaissances, et l'examen réalisé par le cercle de professionnels Climate-Eval. Un aperçu du travail actuellement réalisé sur les évaluations thématiques et les évaluations des programmes-pays, les politiques, les outils et méthodes y figure également. La version intégrale du rapport de

l'évaluation conjointe de l'impact de l'aide du FEM aux aires protégées et paysages environnants et l'évaluation des besoins en matière de gestion des connaissances font l'objet des documents d'information GEF/ME/C.49/Inf.02 et GEF/ME/C.49 /Inf.01 respectivement.

15. Le document GEF/ME/C.49/02, intitulé *Management Response to the Semi-Annual Evaluation Report of the GEF Independent Evaluation Office: October 2015*, a été établi par le Secrétariat du GEF en consultation avec les organes constitutifs de l'appareil du FEM.

16. Projet de décision :

1) Concernant l'évaluation conjointe de l'impact de l'aide du FEM aux aires protégées et paysages environnants.

17. *Ayant examiné la section consacrée à l'évaluation conjointe de l'impact de l'aide du FEM aux aires protégées et paysages environnants dans le rapport intitulé « Semi-Annual Evaluation Report of the GEF Independent Evaluation Office: October 2015 » et le document GEF/ME/C.49/02 intitulé « Management Response to the Semi-Annual Evaluation Report October 2015 », le Conseil prend note des conclusions de l'évaluation et en approuve les recommandations.*

2) Concernant l'évaluation des besoins en matière de gestion des connaissances et l'examen réalisé par Climate-Eval.

18. *Le Conseil prend note des conclusions de l'évaluation des besoins en matière de gestion des connaissances réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation et de l'examen réalisé par Climate-Eval.*

Point 08 de l'ordre du jour

Outils de gestion des connaissances et auto-évaluation

(Travaux dirigés par le président de séance – session consacrée au Bureau indépendant de l'évaluation du FEM)

19. Le document d'information GEF/ME/C.49/Inf.02, intitulé *Knowledge Management Tools and Self-Assessment*, sera bientôt mis en ligne.

Point 09 de l'ordre du jour

Évaluation de l'impact sur la biodiversité

(Travaux dirigés par le président de séance – session consacrée au Bureau indépendant de l'évaluation du FEM)

20. Le document d'information GEF/ME/C.49/Inf.01, *Biodiversity Impact Evaluation*, sera bientôt mis en ligne.

Point 10 de l'ordre du jour **Conférence-débat sur l'Amazonie**
(Travaux dirigés par la DG)

21. Une conférence-débat présidée par le scientifique de renommée internationale et expert de l'Amazonie, Dr Tom Lovejoy, verra également la participation de Dr Cristian Samper, le directeur général de la Wildlife Conservation Society. Dr Lovejoy, qui a aussi présidé le STAP par le passé, présentera au Conseil un exposé sur l'écosystème amazonien, son importance mondiale, et la nécessité impérieuse d'une collaboration entre les pays voisins sur le bassin de l'Amazonie. Dr Samper, de nationalité colombienne, parlera pour sa part de l'importance de l'écosystème amazonien, de l'importance de la Colombie dans le bassin et de la nécessité d'adopter une approche à grande échelle pour gérer l'écosystème amazonien.

Point 11 de l'ordre du jour **Rapport de suivi annuel de l'exercice 15 : Partie I**
(Travaux dirigés par le président de séance)

22. Le document GEF/C.49/03, intitulé Rapport de suivi annuel de l'exercice 15 : *Partie I*, présente : i) les principaux faits marquants ; ii) les résultats institutionnels attendus sur le plan des effets positifs pour l'environnement mondial ; iii) des informations sur l'efficacité et l'efficience organisationnelles ; iv) une analyse des projets approuvés pendant FEM-6 jusqu'à l'exercice 15 ; et v) un résumé du portefeuille de projets en cours du FEM assorti de notations de la performance. Le rapport de l'exercice 15 comprend également une analyse du premier décaissement réalisé au titre des projets qui ont été agréés/approuvés par la DG pendant FEM-5.
23. *Projet de décision : Ayant examiné le document GEF/C.49/03, intitulé Rapport de suivi annuel de l'exercice 15 : Partie I, le Conseil se réjouit du constat global selon lequel les résultats du portefeuille de projets du FEM en cours d'exécution durant l'exercice 15 ont été satisfaisants dans tous les domaines d'intervention. Le Conseil se félicite du point fait sur les objectifs de reconstitution des ressources par rapport aux résultats attendus pour les projets approuvés, et de la première analyse des décaissements.*

Point 12 de l'ordre du jour

Programme de travail
(Travaux dirigés par la DG)

24. Le document GEF/C.49/05, intitulé *Programme de travail*, requiert un total 233,67 millions de dollars des ressources de la Caisse du FEM et 21,32 millions de dollars d'allocations pour frais versées aux Agences, plus un montant indicatif de 4,71 milliards de dollars de cofinancement, qui impliquerait que chaque dollar fourni par le FEM mobiliserait 18 dollars de cofinancement. Dans ce programme de travail, les projets et programmes recommandés relèvent de deux principaux domaines : le changement climatique et la gestion durable de l'écosystème amazonien. L'accent mis sur le changement climatique répond à la demande de financement de projets et programmes axés sur le changement climatique formulée par les pays en prélude à la COP21 qui se tiendra à Paris. Le programme de travail recommandé se compose de 17 propositions et cinq programmes-cadres (dont un projet rattaché à un programme-cadre approuvé pendant FEM-5), proposés conformément à la stratégie du FEM à l'horizon 2020 (FEM 2020) et au cadre des Orientations pour la programmation pendant FEM-6.
25. Projet de décision : Ayant examiné le document GEF/C.49/05, intitulé *Programme de travail pour la Caisse du FEM*, le Conseil approuve un programme composé de 17 propositions (dont un projet rattaché à un programme-cadre approuvé pendant FEM-5) et de deux programmes-cadres, sous réserve des observations formulées en séance et des remarques complémentaires susceptibles d'être présentées par écrit au Secrétariat d'ici le 5 novembre 2015.
26. *Le montant total des ressources demandées dans le cadre de ce programme de travail est de 254,99 millions de dollars. Il correspond aux financements à allouer aux projets par le FEM et aux allocations pour frais versées aux Agences.*

Point 13 de l'ordre du jour

Questions diverses
(Travaux codirigés)

27. Les membres du Conseil et les présidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.
28. Le président de séance informera le Conseil des dates envisagées pour sa réunion du printemps 2017.

Point 14 de l'ordre du jour

Rapport du Comité de sélection et d'évaluation
(Travaux à huis clos dirigés par le président de séance)

29. Le président du Comité de sélection et d'évaluation présentera le rapport du Comité au Conseil pour examen et décision voulue.

Point 15 de l'ordre du jour

Compte rendu conjoint des présidents

(Travaux codirigés)

30. Le président de séance et la directrice générale et présidente du FEM présenteront le compte rendu conjoint des conclusions auxquelles ont abouti les travaux. Les décisions approuvées par le Conseil pendant sa réunion seront reprises dans le compte rendu conjoint des présidents.

Horaire provisoire

Mardi 20 octobre 2015

Matin

- 9 h 00 – 9 h 30 **Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion**
(Travaux dirigés par la DG)
- Point 02 de l'ordre du jour Élection d'un président de séance**
(Travaux dirigés par la DG)
- Point 03 de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour**
(Travaux dirigés par le président de séance)
- 9 h 30 – 10 h 30 **Point 10 de l'ordre du jour. Conférence-débat sur l'Amazone**
(Travaux dirigés par la DG)
- 10 h 30 – 12 h 00 **Point 05 de l'ordre du jour. Rapport de la présidence du Groupe
consultatif pour la science et la technologie**
(Travaux dirigés par le président de séance)

Pause déjeuner

- 12 h 00 – 14 h 00 **Déjeuner de la DG avec les membres et
membres suppléants du Conseil**
- 12 h 00 – 14 h 00 **Déjeuner pour tous les participants**

Après-midi

- 14 h 00 – 15 h 30 **Point 4 de l'ordre du jour. Relations avec les instances des
Conventions et d'autres institutions
internationales**
(Travaux dirigés par le président de séance)
- 15 h 30 – 17 h 30 **Point 06 de l'ordre du jour. Orientations futures concernant
l'accréditation**
(Travaux dirigés par la DG)

Mercredi 21 octobre 2015

Matin

- 9 h 00 – 9 h 45 **Point 07 de l'ordre du jour. Rapport semestriel d'évaluation d'octobre 2015 et réponse de la direction**
(Travaux dirigés par le président de séance – session consacrée au Bureau indépendant de l'évaluation du FEM)
- 9 h 45 – 10 h 30 **Point 10 de l'ordre du jour. Évaluation de l'impact sur la biodiversité**
(Travaux dirigés par le président de séance – session consacrée au Bureau indépendant de l'évaluation du FEM)
- 10 h 30 – 11 h 00 **Point 08 de l'ordre du jour. Outils de gestion des connaissances et auto-évaluation**
(Travaux dirigés par le président de séance – session consacrée au Bureau indépendant de l'évaluation du FEM)
- 11 h 00 – 12 h 30 **Point 12 de l'ordre du jour. Rapport de suivi annuel de l'exercice 15 : Partie I**
(Travaux dirigés par le président de séance)

Pause déjeuner

12 h 30 – 14 h 30 **Déjeuner pour tous les participants**

Après-midi

- 14 h 30 – 16 h 30 **Point 12 de l'ordre du jour. Programme de travail**
(Travaux dirigés par la DG)
- 16 h 30 – 17 h 00 **Point 13 de l'ordre du jour. Questions diverses**
(Travaux codirigés)

Jeudi 22 octobre 2015

Matin

- 09 h 00 – 10 h 00 **Point 14 de l'ordre du jour. Rapport du Comité de sélection et d'évaluation**

(Travaux à huis clos dirigés par le président de séance)

10 h 00 – 11 h 00

Réunion du Conseil du Fonds pour les PMA/Fonds spécial

11 h 00 – 12 h 00

Point 15 de l'ordre du jour. Compte rendu conjoint des présidents
(Travaux codirigés)